

AVIS AUX MEMBRES



CANADIAN DERIVATIVES
CLEARING CORPORATION

CORPORATION CANADIENNE DE
COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS

AVIS AUX MEMBRES

No. 2002-002

Le 04 janvier 2002

RAJUSTEMENT DE CONTRAT - RAPPEL

BELL CANADA INTERNATIONAL INC. (BIR)

Expiration du placement de Droits

Pour faire suite à l'avis aux membres No. 2001-151, la Corporation canadienne de compensation des produits dérivés (CCCPD) désire rappeler aux membres que la distribution de Droits aux actionnaires de Bell Canada International Inc. (BIR) expire le vendredi 11 janvier 2002 à 16 h (heure de Montréal).

Chaque porteur de 17,95 Droits a le droit de souscrire une unité de souscription de base au prix de 100 \$ l'unité. Chaque unité est incessible et se composera

- (i) d'un reçu de dépôt («reçu de dépôt»);
- (ii) d'un bon de souscription («bon de souscription principal»), et;
- (iii) d'un bon de souscription supplémentaire («bon de souscription secondaire»).

Le reçu de dépôt, le bon de souscription principal et le bon de souscription secondaire composant chaque unité ne peuvent être cédés.

Les détenteurs d'actions ordinaires qui souhaitent participer au placement de Droits doivent souscrire les unités au plus tard à 16 h (heure de Montréal) le 11 janvier 2002 («heure d'expiration»).

Les détenteurs d'options qui souhaitent participer au placement de Droits doivent effectuer la levée des options BIR au plus tard le mardi 8 janvier 2002, afin d'être en mesure de souscrire les unités au plus tard à 16 h (heure de Montréal) le 11 janvier 2002 («heure d'expiration»).

À l'expiration du placement de Droits le 11 janvier 2002 et pour l'ouverture du marché le 14 janvier 2002, la CCCPD transférera toutes les positions ouvertes BIR sous le symbole des options BI qui consiste en un livrable régulier de 100 actions ordinaires BI par contrat.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT SOIT EN POSITION ACHETEUR, SOIT EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CATÉGORIE SONT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Michel Favreau
Premier vice-président
et chef de la compensation